RAPPORT ANNUEL

COMMISSION
INDUSTRIELLE
DU NORD-OUEST INC.

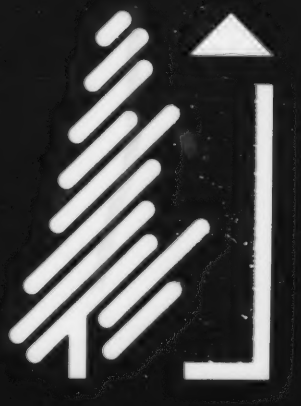

NORTHWEST
INDUSTRIAL
COMMISSION INC.

1988-1989

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

R A P P O R T A N N U E L
1 9 8 8 - 1 9 8 9

LE 7 JUIN 1989

TABLE DES MATIERES

I STRUCTURE ADMINISTRATIVE DE LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.....3

a) le Conseil d'Administration.....4

b) le Personnel.....10

II L'ADRESSE DU PRESIDENT.....12

III LE BILAN DES ACTIVITES DE L'ANNEE.....20

a) les dossiers d'entreprise et les projets réalisés au Nord-Ouest.....23

b) les activités et rencontres.....35

c) conclusion.....41

ANNEXE 1: Evolution des emplois du secteur manufacturier au Nord-Ouest 1982 - 1989.....42

IV LE RAPPORT DU VERIFICATEUR ET LES ETATS FINANCIERS.....43

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

S T R U C T U R E

A D M I N I S T R A T I V E

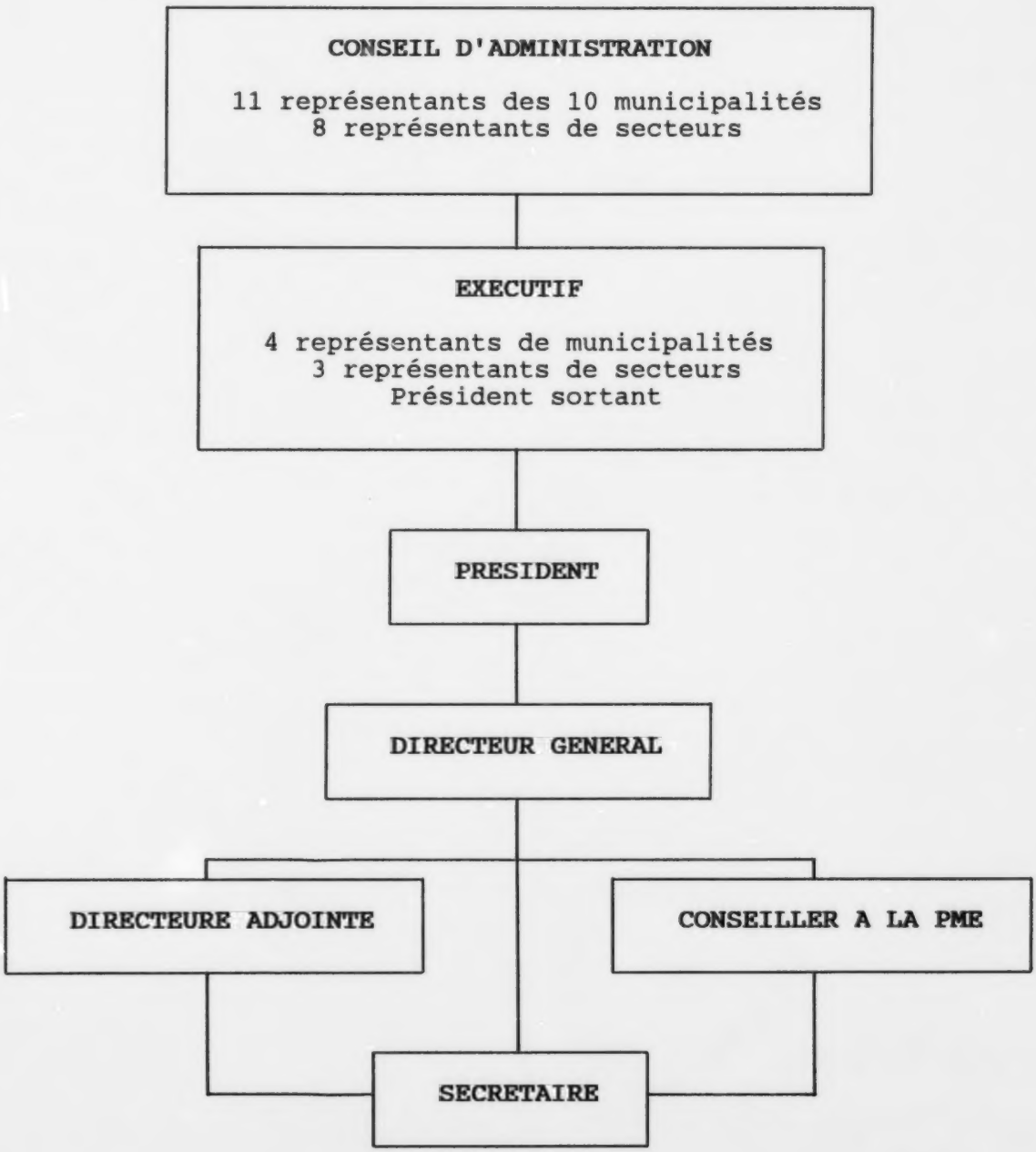

L E S M E M B R E S D U
C O N S E I L
D ' A D M I N I S T R A T I O N
AU 31 MARS 1989

EXECUTIF

NOM	POSTE	MUNICIPALITE OU SECTEUR
Valmond Martin	Président	Saint-Basile
Jean-Guy Marquis	1er Vice-président	Verret
Larry L. Fyfe	2ième Vice-président	Produits forestiers
Jean Collin	Secrétaire-trésorier	Saint-Jacques
Normand Verret	Directeur	Edmundston
Jacques Pelletier	Directeur	Professionnel
Rod Arsenault	Directeur	Education

DIRECTEURS

NOM	POSTE	MUNICIPALITE OU SECTEUR
Isidore Boucher	Directeur	Choix libre
Louis-Philippe Daigle	Directeur	Baker Brook
Jean-Marc LaFontaine	Directeur	Textile
Roland Pelletier	Directeur	Saint-François
Jean-Claude Coulombe	Directeur	Lac Baker
Benoît Dumont	Directeur	Saint-Hilaire
François Plourde	Directeur	Rivière-Verte
Peter Clair	Directeur	Clair
Jean Aucoin	Directeur	Technologies
J. Pius Bard	Directeur	Edmundston
Jacques Levesque	Directeur	Industriel-fabrication
Jean Flibotte	Directeur	Agro-alimentaire

MONSIEUR VALMOND MARTIN
PRESIDENT
à compter du 12 octobre 1988

Conseiller et représentant pour la municipalité de Saint-Basile, Valmond Martin siège au Conseil d'administration et à l'Exécutif de la Commission depuis le 8 juin 1983. Le 22 mai 1985, il fut élu Secrétaire-trésorier et 2ième Vice-président le 16 juin 1987. Il fut élu 1er Vice-président le 1er juin 1988. Suite au départ du Président, Normand Corno, il fut élu Président le 12 octobre 1988. Valmond est le représentant régional de la société "Petro Canada".

MONSIEUR JEAN-GUY MARQUIS
1er VICE-PRESIDENT

Monsieur Marquis fut élu Maire de la municipalité de Verret lors des élections municipales de mai 1983 et il représente cette municipalité au Conseil de la Commission depuis le 20 juillet 1983. Il fut nommé Directeur à l'Exécutif le 22 mai 1985, 2ième Vice-président le 1er juin 1988 et 1er Vice-président le 12 octobre 1988. Monsieur Marquis est employé du département électrique de la "Ville d'Edmundston".

MONSIEUR LARRY L. FYFE
2ième VICE-PRESIDENT

Monsieur Fyfe siège au Conseil depuis janvier 1976. Il fut élu à l'Exécutif en mars de la même année et devenait le troisième Président de la Commission le 27 septembre 1977. Il siégea à ce poste jusqu'au 16 mai 1984. Le 12 octobre dernier, il fut élu 2ième Vice-président du Conseil d'administration de la Commission. Monsieur Fyfe est Directeur des ressources humaines, division forestière chez "Fraser Inc." et représente le secteur forestier au sein du Conseil d'Administration.

MONSIEUR JEAN COLLIN
SECRETAIRE-TRESORIER

Monsieur Collin fut nommé au sein du Conseil d'administration de la Commission le 22 mai 1985 comme représentant du village de Saint-Jacques et nommé à l'Exécutif le 11 juin 1986. Jean fut élu Secrétaire-trésorier le 16 juin 1987. Il est co-propriétaire du moulin "Gilles Bégin Lumber Ltd." de Clair et est aussi membre de l'Association des comptables généraux du Nouveau-Brunswick.

MONSIEUR NORMAND VERRET
DIRECTEUR

Monsieur Verret fut élu au sein du Conseil d'administration comme représentant de la Ville d'Edmundston le 8 juin 1983 et élu membre de l'Exécutif le 1er juin 1988. Il est également Président et Directeur général des entreprises "Enseignes Impérial Signs Ltée" et "Norbel Ltée", un des plus importants fabricants d'enseignes au Canada.

MONSIEUR JACQUES PELLETIER
DIRECTEUR

Monsieur Pelletier est le représentant du secteur professionnel et fut élu au sein du Conseil d'administration le 22 mai 1985. Il siège à l'Exécutif depuis le 1er juin 1988. Associé de la firme "Michaud Nadeau & Pelletier" depuis novembre 1987, Jacques est membre de l'Institut des comptables agréés du Nouveau-Brunswick. Il est également Directeur de la Chambre de Commerce d'Edmundston.

MONSIEUR ROD ARSENAULT
DIRECTEUR

Représentant le secteur de l'éducation au sein du Conseil d'administration de la Commission depuis le 22 mai 1985, Rod fut élu membre de l'Exécutif le 12 octobre 1988. Monsieur Arsenault est Directeur du "Collège communautaire du Nouveau-Brunswick" à Edmundston. Il est également Responsable du "Centre de formation agricole à Grand-Sault".

MONSIEUR ISIDORE BOUCHER

Monsieur Boucher fut un des fondateurs de la Commission et il y siège d'ailleurs depuis plus de 14 ans. Il est Maire de la municipalité de Saint-Jacques depuis 1971 et avait siégé au Conseil d'administration comme Conseiller municipal de 1974 jusqu'à son élection à la mairie. Il représente le secteur libre.

MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE DAIGLE

Monsieur Daigle fut nommé au sein du Conseil d'administration comme représentant du village de Baker Brook en septembre 1985. Il est Conseiller du village de Baker Brook depuis 1983. Il opère une compagnie de transport de bois et il est le co-propriétaire de Daigle Jacket Ltée depuis 1988.

MONSIEUR JEAN-MARC LAFONTAINE

Elu au Conseil d'administration le 22 mai 1985, Monsieur LaFontaine est Propriétaire de "La Chemise JML Ltée" d'Edmundston et de Grand-Sault. Il est le représentant du secteur textile. Monsieur LaFontaine est également membre de l'exécutif de l'Association des manufacturiers canadiens - Section Nouveau-Brunswick.

MONSIEUR ROLAND PELLETIER

Monsieur Pelletier fut nommé au sein de la Commission comme représentant de la municipalité de Saint-François en juin 1986. Il est Conseiller du village de Saint-François depuis 1980 et travaille pour "Les Moulées Nadeau Ltée" de Clair depuis de nombreuses années.

MONSIEUR JEAN-CLAUDE COULOMBE

Monsieur Coulombe est Conseiller au village de Lac Baker depuis mai 1986 et fut nommé au Conseil d'administration de la Commission en septembre 1986. Il occupe un poste de "millwrigth" chez "Lattes Waska Ltée" de Clair.

MONSIEUR BENOIT DUMONT

Elu Maire de Saint-Hilaire en mai 1986, Monsieur Dumont fut nommé représentant du village de Saint-Hilaire à la Commission en février 1987. Monsieur Dumont travaille comme enseignant à la "Cité des Jeunes AM Sormany".

MONSIEUR FRANCOIS PLOURDE

Monsieur Plourde représente le village de Rivière-Verte au Conseil d'administration depuis le 9 janvier 1987. Il est également Conseiller du village et exerce le métier de maçon.

MONSIEUR PETER CLAIR

Représentant du village de Clair depuis juin 1986, Monsieur Clair est également Conseiller de cette municipalité et travaille pour "James T. Clair Ltd.".

MONSIEUR JEAN AUCOIN

Monsieur Aucoin fut élu représentant du secteur technologies le 1er juin 1988. Il est Président des "Entreprises DaVinci Inc." et de "Technomar Inc.". Il est membre du bureau de Direction de la Chambre de commerce d'Edmundston et du Conseil économique du Nouveau-Brunswick.

MONSIEUR J. PIUS BARD

Elu Maire de la ville d'Edmundston de 1980 à 1983 et réélu en 1986, Monsieur Bard représente cette municipalité depuis le 1er juin 1988 au Conseil d'administration de la Commission. Monsieur Bard est un homme d'affaires à la retraite et est actif auprès de nombreuses associations et organismes locaux.

MONSIEUR JACQUES LEVESQUE

Monsieur Levesque fut élu, le 1er juin 1988, comme représentant du secteur industriel fabrication. Il est Président-directeur général de "Dynamic Fibre Ltée" et Vice-président de "D & J Driveway Inc."

L E P E R S O N N E L

RINO PELLETIER, Ec.D.
DIRECTEUR GENERAL

Embauché à titre d'Agent de développement le 9 mai 1977, Rino fut nommé Directeur général de la Commission en décembre 1980. Il détient un Baccalauréat en Administration des affaires de l'Université de Moncton. Il a obtenu en 1984, la désignation professionnelle "Agent de développement économique agréé" de l'Université de Waterloo et de l'Association canadienne de développement industriel. En janvier 1988, Rino acceptait le poste de Directeur du marketing pour l'entreprise "Enseignes Impérial Signs Ltée" d'Edmundston. Il est de retour à la Commission depuis le 16 janvier 1989 à titre de Directeur général.

FRANCINE LANDRY
DIRECTEURE ADJOINTE

Francine s'est jointe au personnel de la Commission le 2 février 1987 à titre de Directeure adjointe. Après des études en Administration au Centre Universitaire Saint-Louis Maillet, Francine a occupé le poste de Comptable pendant six ans pour "Les Moulées Nadeau Ltée" de Clair et Gérante du "Salon Venise 1986 Inc.". Impliquée activement dans les affaires communautaires, Francine a oeuvré entre autres au sein du Conseil de la "Foire Brayonne" et de la "Société de développement du centre des affaires d'Edmundston".

MAURICE PELLETIER
CONSEILLER A LA PME

Depuis le 16 janvier 1989, Maurice occupe le poste de Conseiller à la PME. Il agissait à titre de Directeur du "Trust Central" d'Edmundston avant de se joindre à l'équipe de la Commission. Il est titulaire d'un Baccalauréat ès lettres du Collège Saint-Louis Maillet et détenteur de licences pour la vente de propriétés immobilières et de fonds mutuels. Maurice est également actif au niveau de différentes associations locales.

JACINTHE LOSIER
SECRETAIRE

Jacinthe est à l'emploi de la Commission depuis le 15 mars 1988. Elle a terminé ses études secondaires à la Polyvalente AM Sormany en 1985, après quoi elle obtint un certificat de Sténographie Anglaise au Collège Communautaire d'Edmundston. Par la suite, elle étudie à l'Universtié du Nouveau-Brunswick au programme du Baccalauréat en Secrétariat.

L'ADRESSE DU PRESIDENT

Distingués invités,

Membres du Conseil d'Administration,

Mesdames et Messieurs,

Je suis honoré d'être désigné ce soir pour vous souhaiter la bienvenue à notre quinzième assemblée annuelle.

La Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc., depuis ses tous débuts, a su favoriser le développement régional de notre collectivité. Depuis le vouloir original de **"s'unir pour grandir"**, la Commission Industrielle du Nord-Ouest a toujours adapté son orientation pour accommoder ses nouveaux besoins. Même si le développement régional est encore l'orientation générale de notre organisme, il est évident que notre vocation se veut de plus en plus concentrée sur le développement industriel.

Selon les résultats de l'évaluation faite par Price Waterhouse en 1988 sur l'avenir des Commissions de développement économique régional du Nouveau-Brunswick, il est pressant de consacrer plus de temps et d'effort à faire connaître nos services aux entrepreneurs.

En effet, l'analyse de Price Waterhouse démontre que même les fonctionnaires, aussi bien fédéraux que provinciaux (à l'exception de ceux du Ministère du Commerce et de la Technologie du Nouveau-Brunswick), ne connaissent pas, ou très peu les Commissions de développement économique régional.

Cette étude démontre aussi que beaucoup d'entrepreneurs en perspective ainsi qu'un grand nombre de représentants municipaux connaissent très peu la gamme de services que peuvent offrir les Commissions. Une de leurs recommandations entre autres, est que

les Commissions augmentent leur niveau d'exposition afin que leurs services deviennent aussi fréquemment utilisés que ceux de leur parrain provincial, le Ministère du Commerce et de la Technologie.

L'étude Price Waterhouse recommande que les Commissions continuent d'aider à la création de nouvelles entreprises, à la survie et à l'épanouissement des entreprises déjà existantes et ce, en pratiquant la promotion des programmes gouvernementaux et para-gouvernementaux et en guidant les entrepreneurs à travers ces programmes afin qu'ils obtiennent la meilleure assistance possible.

L'étude recommande, de plus, que les Directeurs s'impliquent davantage dans les activités externes au lieu de s'intéresser au jour à jour de l'opération des bureaux. Les conseils d'administrations devraient donc s'en tenir à:

- représenter les entrepreneurs, les citoyens et les municipalités;
- établir les objectifs et les orientations;
- être responsable du fonctionnement;
- approuver les activités; et enfin,
- évaluer les résultats de ces activités.

Price Waterhouse fait dans son étude, une multitude de recommandations sur tous les aspects des Commissions de développement économique régional et suggère, entre autres, que des politiques soient établies afin que les représentants municipaux se rapportent à leur conseil municipal respectif au

moins deux fois l'an, et que les Commissions présentent aux Conseils municipaux, un rapport annuel de leurs activités.

On suggère dans l'étude que les fonctionnaires informent les Commissaires lorsqu'ils sont en pourparlers avec des gens d'affaires de leur région, que le Ministère du Commerce et de la Technologie clarifie le rôle des agents de liaison et qu'il fasse en sorte que le travail des Commissions ne soit pas chevauché par les autres programmes gouvernementaux impliqués dans le développement économique, et ce;

- en s'assurant que les hauts fonctionnaires provinciaux et fédéraux soient au courant de l'existence et du travail accompli par les Commissions et;

- en établissant des politiques de discussion entre les différents ministères et agences afin qu'il y ait un minimum de duplication d'effort.

Je n'ai souligné que quelques-unes des recommandations du rapport Price Waterhouse afin que vous puissiez mieux apprécier la direction que prend la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. pour les cinq prochaines années.

Etant armée de ces directives et voulant se doter d'une stratégie de développement économique mieux adaptée, la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. a entrepris, par l'entremise de la firme de consultant Econosult, l'étude, l'évaluation et la mise à jour de la stratégie de développement économique que Secor avait préparé pour nous en 1981. C'est cette nouvelle stratégie que nous verrons plus en détail un peu plus loin dans notre réunion.

Avant de parler de l'année 1988-1989 plus en détail, il y a un point soulevé dans l'étude Price Waterhouse qui a tout particulièrement attiré mon attention et c'est celui de la représentativité des Commissions. Doivent-elles demeurer régionales ou doivent-elles devenir municipales? Doit-on, dans chaque municipalité, se créer un département de développement économique non subventionné? Ou doit-on travailler à l'amélioration de l'excellent système régional déjà en place et subventionné à près de 90% par les deux plus hauts paliers de gouvernement? A ce sujet, le rapport Price Waterhouse nous dit que même si la solution idéale était d'avoir chacun notre programme de développement économique, l'aspect rural et peu populeux de la région, ainsi que le manque de fonds font en sorte que le système actuel devrait être maintenu et amélioré au besoin.

Si on décide de suivre les conseils du consultant, il faudra aussi décider, à ce moment-là, si la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. doit prendre position dans certains dossiers régionaux qui ne font pas l'unanimité de ses membres. Chacun de ses membres devra se poser la question à savoir, si l'on veut faire partie d'une association régionale non biaisée qui travaille pour le développement de la région sans monter ses membres les uns contre les autres, mais qui essaie plutôt de les aider tous équitablement.

La Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc., ça nous appartient, c'est à nous et, il nous incombe d'en faire une

réussite ou d'en accentuer ses nombreux clochers. Personnellement, je préfère un développement régional à un individuel. Avec une population de moins de 30,000 personnes, on a besoin de tous et chacun pour grandir et se développer. Les emplois créés à Edmundston ne sont-ils pas remplis par des employés demeurant partout dans notre région? Les entreprises de la région n'achètent-elles pas leurs fournitures à Edmundston et leurs employés ne dépensent-ils pas leur argent à Edmundston? Notre pays et notre voisin du Sud sont en train d'enlever les barrières commerciales entre eux, s'il-vous-plaît, n'en créons pas de nouvelles entre nos villes et villages!

L'année 1988-1989 fut remplie de surprises pour les employés de la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. et de ses Directeurs. En plus de travailler étroitement avec le Consultant à la mise à jour de notre nouvelle stratégie, nous avons dû faire face à des situations critiques sans pouvoir profiter de la période de planification d'usage. Même si certaines de ces situations furent moins agréables que d'autres, nous voulons vous en citer quelques-unes:

- d'abord, la perte de deux ex-présidents et Directeurs lors de notre dernière réunion annuelle en juin 1988, Messieurs Jacques Picard et Jacques Couturier;

- la démission de notre Président, Monsieur Normand Corno, pour raisons professionnelles en août 1988;

- la démission de notre Président sortant, Monsieur Edgar Michaud, aussi pour raisons professionnelles en octobre 1988;

- l'annonce d'une subvention de 50,000$ de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, pour l'année en cours;

- la démission du Directeur Général, Monsieur Robert Tremblay;

- l'embauche hâtive et surtout chanceuse d'un nouveau Directeur Général, Rino Pelletier;

- l'embauche aussi d'un Conseiller à la PME, Maurice Pelletier.

Ceux-ci ne sont que les exemples les plus frappants de situations qui se sont produites et qui ont occasionné de nombreuses réunions de comités, de l'Exécutif et du Conseil d'Administration.

Avec le support de tous, il fut possible de prendre pleinement avantage des surprises agréables et de réduire les effets négatifs des moins plaisantes.

Je me dois, à ce moment-ci, de remercier Monsieur Normand Corno et Monsieur Edgar Michaud pour leur nombreuses années de dévouement envers le développement économique au nord-ouest. Je remercie Monsieur Robert Tremblay pour l'effort qu'il a offert durant l'année où il fut à notre service.

Je veux remercier les politiciens qui représentent notre région; les Honorables Ministres, Bernard Valcourt, Gérald Clavette et Roland Beaulieu, ainsi que le Député Georges Corriveau.

Je remercie les fonctionnaires du Ministère du Commerce et de la Technologie, ainsi que ceux des autres ministères provinciaux avec qui la Commission fait affaires régulièrement. Je remercie aussi les fonctionnaires l'Agence de promotion

économique du Canada atlantique, qui, grâce à leur support financier, nous permettent de nous épanouir et d'offrir de meilleurs services à notre région.

Nous sommes convaincus que la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. est l'organisme privilégié de développement économique régional. Il est à l'écoute des besoins des nouveaux entrepreneurs et des petites et moyennes entreprises en expansion et, de plus, les services offerts permettent de mieux développer la région. Par contre, le dynamisme économique ne viendra pas de l'extérieur mais des hommes et des femmes qui habitent notre coin de pays. C'est donc la responsabilité de chacun d'entre nous de voir à développer notre quartier, notre village, notre ville et par le fait-même, notre région.

En terminant, je m'en voudrais de ne pas souligner et remercier tout particulièrement les membres du Conseil d'Administration, ceux de l'Exécutif, ainsi que le personnel de la Commission pour votre support, votre dévouement et tout le temps consacré au développement économique du Nord-Ouest. Votre collaboration nous est nécessaire pour atteindre nos objectifs.

Ensemble, travaillons vers un meilleur avenir économique!

Valmond Martin
Président

VM/jl

L E B I L A N
D E S A C T I V I T E S
D E L ' A N N E E

1 9 8 8 - 1 9 8 9

COMMISSION
INDUSTRIELLE
DU NORD-OUEST INC.

NORTHWEST
INDUSTRIAL
COMMISSION INC.

Le 7 juin 1989

Monsieur Valmond Martin
PRESIDENT
Commission Industrielle du
Nord-Ouest Inc.
Casier Postal 490
121, rue de l'Eglise
Edmundston, NB E3V 3L2

Monsieur Le Président,

Il me fait plaisir de vous soumettre le rapport des activités de la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. ainsi qu'un bilan des résultats de l'année fiscale 1988-1989.

Durant la dernière année, la Commission a continué de jouer un rôle des plus actifs auprès de nos entreprises régionales et dans l'animation du milieu. Notre mission première demeurera toujours la création de nouveaux emplois et la sauvegarde d'emplois existants. Pour bien accomplir cette tâche, nous devons être l'intermédiaire privilégié entre les entreprises et les différents programmes gouvernementaux. Nous continuerons de supporter, par tous les moyens possibles, le développement économique de la région.

La fonction animation est également d'une grande importance. Animer une région c'est pouvoir catalyser les intérêts, les énergies et les idées de la collectivité vers le développement économique. A ce niveau et comme vous pourrez le constater dans ma présentation, nous avons participé à l'organisation de plusieurs activités importantes durant l'année.

Je désire souligner l'appui et la collaboration reçus tout au long de l'année de la part des membres de l'exécutif et du Conseil d'Administration de la Commission.

C.P. P.O. BOX 490,
121 RUE DE L'EGLISE,
SUITE 407, EDMUNDSTON N. B.
E3V 3L2
TÉL (506) 735 4709
FAX (506) 739 7498

Pour les employés, ce support est indispensable et nous désirons vous transmettre nos remerciements les plus sincères et respectueux.

Sur ce, Monsieur le Président, veuillez accepter la présentation de ce rapport annuel.

Rino Pelletier, Ec.D.
Directeur Général

RP/jl

PJ

LES DOSSIERS D'ENTREPRISE ET LES PROJETS REALISES AU NORD-OUEST

La Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. fut très activement impliquée au niveau des dossiers d'entreprise en 1988-1989. Le lancement du nouveau programme Action de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique en février 1988 est certainement redevable en bonne partie, de cet intérêt tant par l'élargissement des critères d'admissibilité que par les montants d'aide disponibles.

A la fin mars 1989, plus de 40 dossiers avaient été approuvés dans notre région sous ce programme pour des investissements totalisant plus de 7,7 millions de dollars, des contributions d'aide directe de 2,9 millions de dollars et la création de 72 emplois.

La Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. rend accessible à nos entrepreneurs actuels et potentiels, de nombreux programmes d'assistance financière. Citons quelques-uns d'entre eux;

1. le programme Action, offre des contributions d'aide directe, des contributions aux coûts d'intérêts et des assurances-prêts pour des projets d'implantation, de modernisation d'entreprises, d'étude ou d'innovation dans différents secteurs d'activité;

2. les programmes d'aide à la planification et la mise en place des marchés et l'aide aux stagiaires de petites entreprises, sous l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement industriel;

3. les programmes d'aide à l'innovation, à la recherche et au développement de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur l'innovation et le développement technologique;

4. le programme "Entrepreneur du Nouveau-Brunswick" du Ministère du Travail offre des garanties de prêts jusqu'à concurrence de 10,000$ pour toute personne sans emploi qui désire lancer son entreprise;

5. les différents programmes d'aide à l'emploi et de création d'emploi du Ministère du Travail du Nouveau-Brunswick tels, le Capital d'entreprise pour étudiant, le programme Entreprise Nouveau-Brunswick et les différents programmes du Centre d'Emploi du Canada;

6. les programmes d'aide à la recherche et à l'innovation du Conseil National de Recherche (PARI);

7. les services du Conseil de Recherche et de Productivité du Nouveau-Brunswick;

8. les programmes du Ministère du Commerce et de la Technologie, tels l'aide aux missions commerciales, l'assistance technique et les garanties de prêts;

9. les investissements de Gestion Provincial Ltée dans les entreprises soit sous forme de prêts, d'actions communes ou privilégiés, de capital de risque, etc.;

10. les programmes d'aide aux entreprises du Ministère de l'Industrie, Sciences et Technologique, etc.;

Comme vous le voyez, l'accessibilité à ces nombreux programmes est essentielle pour l'implantation et la croissance de nos entreprises. C'est donc un des rôles premiers de la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. de rencontrer les attentes de nos entrepreneurs en ce sens. Nous consacrons donc beaucoup de temps et d'effort à la réalisation de tous les dossiers présentés sous l'un ou l'autre des programmes pré-cités.

Il nous fait donc plaisir de vous présenter les principaux projets réalisés au Nord-Ouest durant la récente année. La Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. a collaboré, de près ou de loin, à la préparation de la plupart de ces projets et nous sommes heureux d'avoir contribué à la croissance et au développement des entreprises suivantes:

IMPLANTATIONS D'ENTREPRISES

SECTEUR MANUFACTURIER

KIT. TO KITCHEN 2000 (1988) INC.

L'implantation à Saint-Jacques d'une usine de 2,7 millions de dollars pour la fabrication d'armoires de cuisine en mélamine fut certainement la contribution la plus importante dans la région au niveau de la création d'emploi.

Ce projet permettra de créer 18 emplois permanents et Monsieur Jean-Guy Gendreau, le Président de l'entreprise, est confiant d'augmenter ce nombre puisque l'on envisage l'addition d'une nouvelle série de produit d'ici deux ans.

La famille Gendreau, propriétaire au Québec depuis les années '60 de la société "Armoires Modernes G & R Inc." introduit au Nouveau-Brunswick, une nouvelle technologie, soit le concept d'assemblage "Kit. To".

L'usine de Saint-Jacques a plus de 40,000 pieds^2 de superficie et les équipements de production seront des plus modernes au Canada. L'entreprise a l'intention de traiter avec les fournisseurs et les gens d'affaires locaux en plus de stimuler la production de valeurs ajoutées aux ressources forestières locales.

Un des facteurs importants de localisation de cette entreprise dans notre région fut sans contredit la proximité des marchés potentiels de l'Atlantique et de ceux des Etats-Unis.

MELAMINE GJ INC

Située au Parc Industriel de Clair, cette entreprise fabrique du mobilier de salon, de cuisine et de chambre à coucher de style moderne en mélamine.

Son propriétaire, Monsieur Gilbert Nadeau, prévoie embaucher jusqu'à cinq (5) personnes dans son entreprise et desservir les marchands de meubles du Nouveau-Brunswick et de l'Est du Québec. L'investissement représente 106,990 dollars en bâtiment et équipements.

Les meubles en mélamine ont l'avantage d'être économiques, fonctionnels et attrayants. Leur popularité est sans cesse grandissante auprès des consommateurs.

DAIGLE JACKETS LTEE

Installée à Baker Brook, l'entreprise Daigle Jackets Ltée est la propriété de Luc et Louis-Philippe Daigle et a nécessité un investissement de plus de 130,890$.

Le dessin des patrons et le taillage se fait entièrement en usine, sur des tissus choisis par l'entreprise pour fabriquer des vestons et manteaux de sports selon la demande de leur marché. L'entreprise emploie six personnes à plein temps.

JMR MACHINE WORKS INC.

Trois jeunes entrepreneurs de la région, décident de lancer leur entreprise en 1988. Roland Clavette, Jacques Picard et Marcel Caron ont mit sur pied un établissement qui offre des services de réparation, fabrication, reproduction, de ré-usinage de pièces et de vérification de matériaux.

L'entreprise est située au Parc Industriel d'Edmundston et emploie six personnes. La mise sur pied de l'entreprise a nécessité un investissement de plus de 110,000$.

SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Au niveau des entreprises qui offrent leurs services aux industries de la région, nous avons eu l'implantation de "Servitec Inc.", une entreprise spécialisée dans la préparation de plans assistés par ordinateur. L'entreprise est la propriété de Jacques Picard, Président de Nordic Consultants.

SECTEUR TOURISTIQUE

L'entreprise "Le Canotier Inc." de Saint-Basile, offre des services de location d'équipement de canotage et un service de guide pour les randonnées et les descentes en canots. Cette entreprise est la propriété de Jacques P. Martin.

SOMMAIRE

DES IMPLANTATIONS

		INVESTISSEMENT	CONTRIBUTION	EMPLOIS
1.	Kit. To Kitchen 2000	$2,724,353	$1,067,461	18
2.	Mélamine GJ Inc.	106,990	53,495	5
3.	Daigle Jacket Ltée	130,890	80,155	6
4.	JMR Machine Shop Inc.	110,000	64,557	6
5.	Servitec Inc.	84,518	43,741	1
6.	Le Canotier Inc.	43,084	14,361	2
TOTAL		3,198,835	1,323,770	38

FERMETURES

Quatre entreprises manufacturières ont cessé leurs opérations en 1988-1989 pour des raisons variées. Il s'agit de:

1.	Crèmerie Belzile	25 emplois
2.	Ganterie Canadienne	20 emplois
3.	RM Sport	12 emplois
4.	Les Modes France	20 emplois
TOTAL		77 emplois

EMPLOIS

Vous trouverez en Annexe 1, l'évolution des emplois manufacturiers par secteur depuis 1982 pour la région desservie.

Ce relevé est préparé par la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. à l'aide de sondage téléphonique bi-annuel.

MODERNISATION, AGRANDISSEMENT ET LANCEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS

SECTEUR MANUFACTURIER

	INVESTISSEMENT	CONTRIBUTION	EMPLOIS
1. Breuvages Du-Reau Ltée	$257,825	$126,934	-
2. CL Décor Ltée	30,000	9,000	1
3. Chemises JML Ltée	793,470	190,145	5
4. Dynamic Fibre Ltée	212,048	111,855	5
5. Edmundston Industries Ltée	175,000	98,153	3
6. Enseignes Impérial Ltée	133,945	63,037	-
7. Myli Sportswear Ltée	20,750	6,225	-
8. Pelletier Equipement Enrg.	20,000	6,000	-
9. Pro-Truss Ltée	45,230	22,615	2
10. Signature Press North Inc.	14,057	4,217	1
11. Square D Inc.	495,236	149,479	1
TOTAL	2,197,561	787,660	18

SECTEUR FORESTIER

1. Gallant Entreprise	$ 199,800	$ 74,625	5
2. James T. Clair	78,900	31,504	-
TOTAL	278,700	106,129	5

SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES

1. Edmundston Electric Motor	$ 135,000	$ 58,669	3
2. Lizotte Consultants Ltée	66,620	27,368	-
TOTAL	201,620	86,037	3

SECTEUR TOURISTIQUE

1. Association Sentier du Nord-Ouest	$ 22,169	$ 17,736	-
2. Camping Panoramic '86	53,113	20,923	5
3. Edmundston Golf Club	300,000	119,280	-
TOTAL	375,282	157,939	5

ETUDES

SECTEUR MANUFACTURIER

		INVESTISSEMENT	CONTRIBUTION	EMPLOIS
1.	Armoires Modernes GR Ltée	$ 38,700	$ 29,025	-
2.	Enseignes Impérial Signs	17,460	13,095	-
3.	L. Chiasson Fourrures Ltée	49,400	37,050	-
4.	Moulées Nadeau Ltée	21,250	15,938	-
5.	Nadeau Ferme Avicole Ltée	24,630	18,473	-
6.	Plastic Plus Ltée	6,000	4,500	-
7.	Promotions AAR Ltée	25,000	18,750	-
TOTAL		182,440	136,831	-

SECTEUR DES SERVICES AUX ENTREPRISES

1.	Entreprise DaVinci Inc.	$ 4,800	$ 3,600	-

SECTEUR TOURISTIQUE

1.	Base Plein-Air République	$ 9,893	$ 7,420	-
2.	Chalet Ledges Ltée	12,725	9,544	-
3.	Gestion Hôtellière (Howard Johnson)	56,600	42,450	-
4.	Ritz Motel	26,750	20,063	-
TOTAL		105,968	79,477	-

INNOVATION

SECTEUR MANUFACTURIER

		INVESTISSEMENT	CONTRIBUTION	EMPLOIS
1.	Fraser Inc.	$410,206	$123,061	-

SERVICES D'APPOINT AUX ENTREPRISES

1.	Chambre de Commerce d'Edmundston	$ 16,645	$ 14,981	-
2.	Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc.	50,000	50,000	-
3.	Fédération des Agriculteurs & Agricultrices Francophones du Nouveau-Brunswick	150,480	150,480	-
4.	Société de développement du centre des affaires d'Edmundston	30,000	30,000	-
5.	Village de Saint-Jacques	417,408	375,667	-
TOTAL		664,533	621,128	-

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIERE DU MINISTERE DU TRAVAIL

Pour sa part, le Programme Entrepreneur du Nouveau-Brunswick du Ministère du Travail est responsable pour la création de cinq nouvelles entreprises grâce à un prêt garanti de 10,000$ à chacune des entreprises suivantes:

1. **AIR PROPEL UNITS DE SAINT-FRANCOIS:**

   PROPRIETAIRE: Yvon Levesque
   Fabrication d'embarcations propulsées à l'air

2. **NEW BRUNSWICK HYDRO PRESS D'EDMUNDSTON:**

   PROPRIETAIRE: Luc Laforge
   Vente et service de machines à haute pression industrielles

3. **OASIS ENTREPRISE D'EDMUNDSTON:**

   PROPRIETAIRE: Paul-Emile Plourde
   Entretien et peinture d'appareils ménagers et de baignoires

4. **SEA LOVER FISH & CHIPS D'EDMUNDSTON:**

   PROPRIETAIRE: Rosaire Violette
   Restaurant spécialisé dans les mets aux fruits de mer

5. **MAU REPARATION D'APPAREILS ELECTRIQUES D'EDMUNDSTON:**

   PROPRIETAIRE: Maurice Albert
   Service d'entretien et de réparation d'appareils électro-ménagers

Le Ministère du Travail s'est également impliqué dans les programmes et les contributions suivantes dans notre région:

1.	Amélioration touristiques (création de deux emplois)	$ 10,655
2.	Diversification industrielle (création de deux emplois)	5,224
3.	Emploi dans l'entreprise (création de 18 emplois)	52,443
4.	Capital de risque pour étudiant (prêt remboursable) (création de 2 emplois)	3,000

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIERE DU MINISTERE DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE

Le programme d'aide financière à la petite entreprise (SIFAP) du Ministère du Commerce et de la Technologie a octroyé des contributions de 76,110$ pour des investissements totalisant 152,220$ et la création de sept emplois, soit aux entreprises Mélamine GJ Inc. et Pro-Truss Ltée.

Le Ministère s'est également impliqué dans un dossier de garantie de prêt et la sauvegarde d'une trentaine d'emplois dans une entreprise de la région.

Au chapitre de l'aide financière pour les missions commerciales et l'assistance technique, le ministère s'est impliqué financièrement pour 15,269$ dans divers projets dans la région.

ENTENTE CANADA/NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL

Au niveau de l'entente fédérale-provinciale sur le développement industriel, le sous-programme de planification et de mise en place des marchés octroyait plus de 68,500$ à cinq projets locaux pour la mise en oeuvre de plans de marketing et de commercialisation.

Toujours sous l'entente sur le développement industiel, le sous-programme d'aide aux stagiaires de petites entreprises permettait l'embauche de personnel cadre grâce à l'approbation de cinq projets et des contributions directes de 62,600$. Ces montants ont permis à des entreprises de la région d'embaucher des chefs de production, contrôleur, directeur du marketing et directeur du crédit.

Et enfin, le sous-programme d'aide aux plans et aux documents des entreprises permettait à une entreprise de faire l'achat de logiciel grâce à une contribution de 3,000$.

Les contributions de l'entente Canada-Nouveau-Brunswick sur le développement industriel ont donc totalisé 134,100$ pour 11 projets dans la région. Cette entente prend fin le 31 mars 1990 et il reste encore des argents dans plusieurs sous-programmes.

Nous encourageons nos entreprises à s'enquérir des différentes possibilités.

ENTENTE CANADA/NOUVEAU-BRUNSWICK SUR L'INNOVATION ET LE DEVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE

Un seul projet fut approuvé sous l'entente Canada/Nouveau-Brunswick sur l'innovation et le développement technologique dans la région. Il s'agit d'une contribution sous forme de prêt remboursable sans intérêt d'un montant de 144,000$ pour effectuer de la recherche sur un nouveau système.

L'entente sur l'innovation, qui prendra fin le 31 mars 1991, demeure très peu utilisée par les entrepreneurs de la région. Les programmes de l'entente visent principalement à accélérer le développement de nouvelles technologies, procédés, produits, prototypes, méthodes de fabrication industrielle, etc., et l'aide offerte est des plus intéressantes.

ENTENTE CANADA/NOUVEAU-BRUNSWICK SUR LE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

L'entente Canada/Nouveau-Brunswick sur le développement touristique qui s'est terminée le 31 mars dernier permettait la réalisation d'un projet d'investissement de 196,940$ grâce à une contribution de 78,780$ et la création de huit emplois saisonniers.

LES ACTIVITES ET LES RENCONTRES

Comme vous pouvez le constater, nous aidons les entrepreneurs en faisant la promotion des programmes gouvernementaux et en leur expliquant comment profiter au maximum de l'aide gouvernementale disponible.

Toutefois, la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. a également comme mandat un rôle très important, soit celui de stimuler l'entrepreneurship régional, de dispenser des conseils de gestion et d'assurer un climat de développement propice à l'émergence et à l'expansion des entreprises. La Commission doit donc exercer un leadership d'affaires dans la région.

Voici donc une brève description des activités principales auquelles la Commission a participé ou organisé durant l'année afin de rencontrer ces objectifs.

STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

Au début de l'été, la firme Econosult, Division de Lavalin de Montréal fut choisie pour compléter l'évaluation de notre dernière stratégie et préparer un nouveau plan d'action quinquennal. Plusieurs rencontres eurent lieu entre les représentants de la Commission, les représentants des municipalités et de diverses entreprises afin de compléter l'évaluation et les modifications nécessaires à notre stratégie de développement pour tenir compte des priorités et des besoins actuels de notre région et de nos entrepreneurs.

AGENCE DE PROMOTION ECONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE

Le 7 juillet 1988, l'Honorable Lowell Murray, Ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada altantique et le Premier Ministre du Nouveau-Brunswick signaient le protocole d'entente qui mettait du financement additionnel à la disponibilité des Commissions industrielles du Nouveau-Brunswick. Cette entente stipule qu'un montant de 150,000$ par année pourra être mis à la disposition des Commissions industrielles pour les prochains cinq ans.

Les Commissions devront soumettre un plan de travail annuel détaillant de leurs nouvelles activités afin de se prévaloir de ces argents. Durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1989, la Commission a reçu un montant de 50,000$ pour de nouvelles activités dans la région.

RENCONTRE AVEC LA DEPUTATION FEDERALE ET PROVINCIALE

Plusieurs rencontres ont eu lieu durant la dernière année entre les élus de la région et les organismes de développement économique local pour discuter de dossiers d'intérêts communs. Les dossiers qui ont retenu l'attention de la Commission sont principalement:

a) Programme d'entraînement pour l'industrie du vêtement au Nord-Ouest;

b) Financement des Commissions industrielles par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique;

c) Route Corridor;

d) Développement touristique local.

SOMMET ECONOMIQUE

En août dernier avait lieu à Edmundston un dîner conférence donné par Monsieur Pierre Larouche, Directeur de la concertation à l'Office de Planification et de Développement du Québec.

Monsieur Larouche nous a expliqué le processus de déroulement des sommets économiques au Québec. Cette rencontre s'inscrivait dans le processus de sensibilisation à la tenue d'un sommet économique au Nord-Ouest. Des démarches furent entreprises auprès des autorités provinciales et fédérales afin de poursuivre ce dossier.

PROGRAMME DE FORMATION SECTEUR DU TEXTILE

A l'été 1988, un comité composé de représentants du secteur privé oeuvrant dans le textile au Nord-Ouest, de représentants de la Commission Industrielle du Nord-Ouest et celle de Grand-Sault, du Collège Communautaire, du Ministère du Travail et de l'Aide au Revenu fut formé afin d'étudier la possibilité de mettre sur pied un programme de formation pour les employés dans le secteur du textile. Plusieurs rencontres eurent lieu durant l'année pour bien saisir les besoins des entreprises afin de permettre à ce secteur de se stabiliser et de continuer de croître.

A la fin mars 1989, le comité poursuit ses démarches afin de mettre sur pied un programme qui va répondre aux besoins de l'industrie.

SEMAINE DE LA PETITE ET MOYENNE ENTREPRISE

La Commission a participé activement dans l'organisation de différentes activités, notamment deux dîners d'affaires, une rencontre à l'Ecole des Sciences Forestières, des visites d'entreprises pour les étudiants d'administration du Centre Universitaire Saint-Louis-Maillet et la remise du Prix "Entrepreneur de l'Année" - Secteur manufacturier au Nord-Ouest.

L'honneur de ce titre est revenu cette année à Monsieur Jean-Guy Levesque, Président de L. Chiasson Fourrures Ltée d'Edmundston. Un sincère merci aux proches collaborateurs pour l'organisation des activités, soient, la Chambre de Commerce d'Edmundston, la Banque Fédérale de Développement, le Conseil Economique du Nouveau-Brunswick ainsi que la Municipalité d'Edmundston.

CONGRES ET CONVENTIONS

En septembre, le Président, le 1er Vice-Président, ainsi que le Directeur Général ont participé au congrès annuel de l'Association Canadienne de Développement Industriel qui se tenait cette année à Scarborough, Ontario. Le thème portait sur le commerce international et interprovincial. Ce fut un évènement des plus intéressants et éducatifs.

En novembre avait lieu à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick la Rencontre Economique de l'Association des Commissaires Industriels du Nouveau-Brunswick. Le Président et un de nos Directeurs ont participé, avec les employés de la Commission, à cet évènement.

Ces mêmes représentants ont profité de l'occasion pour prendre part au banquet annuel de l'Entrepreneur de l'Année du Conseil économique du Nouveau-Brunswick à Moncton. Madame Hectorine Laforge de Grand-Sault fut nommée Entrepreneure de l'Année au Nouveau-Brunswick. Un honneur pour le Nord-Ouest!

Afin de prendre connaissance du processus des Sommets économiques, le Président et le personnel de la Commission ont participé au Sommet Socio-Economique du Bas St-Laurent à Rivière-du-Loup.

La Directeure Adjointe et le Président ont participé au congrès annuel de l'Association des Commissaires Industriels du Québec à Montebello.

MONTAGE AUDIOVISUEL

Le Ministère du Commerce et de la Technologie, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique de concert avec le réseau des Commissions Industrielles du Nouveau-Brunswick a parraîné la réalisation de montages audiovisuels pour les différentes régions de la province.

Celui de la région du Nord-Ouest fut complété à la fin juillet 1988. Actuellement, nous nous en servons sur une base régulière afin de faire connaître la région à toutes personnes intéressées.

Un deuxième montage, cette fois sur les jeunes entrepreneurs fut développé avec la participation financière de nos différents paliers gouvernementaux. Nous avons le privilège d'avoir sur ce montage deux jeunes entrepreneurs du Nord-Ouest soit, Monsieur Gaétan Roy, Président-Directeur Général de RTI Roy Technologies Ltd. et Madame Denise Violette du Studio Madouess.

VISITE INDUSTRIELLE AU SAGUENAY

Du 28 septembre au 1er octobre 1988, la Commission a organisé une visite industrielle au Saguenay. Une vingtaine d'entrepreneurs du nord-ouest faisaient partie de la délégation, ainsi que certains représentants municipaux et fonctionnaires. Ce voyage avait pour but de mettre nos entrepreneurs en contact avec de nouvelles technologies et des marchés potentiels. De plus, nous voulions favoriser l'échange et établir des contacts d'affaires avec les entrepreneurs du Saguenay et différents intervenants économiques. Plusieurs entreprises furent visitées, entre autres, l'Alcan, Abitibi-Price, des scieries et plusieurs petites et moyennes entreprises de cette région.

SESSIONS DE FORMATION

Durant l'année 1988-1989, la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. a organisé, individuellement ou en collaboration, trois sessions de formation.

La première eu lieu le 14 novembre 1988 et avait comme objectif d'expliquer aux entrepreneurs les procédures et exigences d'achat du gouvernement du Nouveau-Brunswick. De 50 à 60 personnes ont prit part à cette soirée organisée conjointement avec le Ministère de l'Approvisionnement et des Services, le Ministère du Commerce et de la Technologie et la Commission d'Energie du Nouveau-Brunswick.

Le 24 janvier, la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. a offert une session de formation sur la "Gestion des Relations du Travail". Cette session qui s'adressait aux dirigeants d'entreprise fut animée par Monsieur Roger J. Bédard de la firme Bédard et Associés de Montréal. Ce fut une session des plus positives qui regroupa une vingtaine de participants.

Finalement, le 28 mars dernier, la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc., de concert avec le Centre d'Innovation du Nouveau-Brunswick, a organisé une session d'information qui portait sur les brevets, marques de commerce, dessins industriels et droits d'auteurs. Cette session visait principalement à renseigner nos entrepreneurs sur les démarches à suivre pour obtenir un brevet. De 15 à 20 participants ont prit part à cette session.

CONCLUSION

En conclusion, nous désirons remercier les fonctionnaires des différents ministères et de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique pour leur support continu dans les nombreux dossiers d'entreprise présentés au cours de l'année. Nous remercions également de leur collaboration le Centre d'Emploi du Canada, le Conseil National de Recherche, le Conseil de Recherche et de Productivité local et le Collège Communautaire-Campus d'Edmundston.

A nos entrepreneurs qui participent activement et en grand nombre aux différentes activités de la Commission, nous voulons vous remercier de votre encouragement.

Aux membres et au personnel des Chambres de Commerce d'Edmundston et de Saint-François, de la Société de Développement du Centre des Affaires d'Edmundston, du Conseil Economique du Nouveau-Brunswick, merci de votre collaboration dans plusieurs dossiers d'intérêts communs. Nos objectifs ultimes sont souvent les mêmes, soit ceux de développer notre région.

Aux membres de la presse écrite et parlée, nos remerciements pour votre collaboration continue.

Au Conseil d'Administration et aux membres de l'Exécutif, soyez assurés que votre support s'avère un atout précieux dans l'exécution de nos fonctions.

Aux Conseils Municipaux récemment élus, nos plus sincères félicitations! Nous serons heureux de travailler en étroite collaboration avec les entreprises de vos municipalités et de discuter des projets de développement économique que vous envisagez.

Et finalement, mes remerciements s'adressent au personnel de la Commission qui me seconde et m'appuie dans la réalisation de nos objectifs. A Francine, Maurice et Jacinthe, continuez votre beau travail.

Rino Pelletier, Ec.D.
Directeur Général

RP/jl

ANNEXE 1

SOMMAIRE DES EMPLOIS PAR SECTEUR

SECTEURS:	1982 MAI	1983 AVRIL	1984 MARS	1985 MARS	1986 MAI	1987 AVRIL	1988 MARS	1988 SEPT	1989 MARS
PRODUITS AGRICOLES:	0	1	1	2	2	2	5(3)	2(1)	5
INDUSTRIE DES ALIMENTS:	259(13)	245(4)	251(3)	247(2)	234(4)	255(6)	260(4)	246(6)	196(6)
INDUSTRIE DES BOISSONS:	17	20	21	23	25	25	25	24	11
)DUITS DE CAOUTCHOUC:	3	3	3	7	9	11	11	23	15(1)
ODUITS EN PLASTIQUE:	76	73	82(1)	97	105	150	174(2)	213(8)	163(6)
INDUSTRIE DE L'HABILLEMENT:	245	405(3)	403	502	612	624	613	562(11)	509(12)
PRODUITS DU BOIS:	183	182	146	146	186	186(2)	224(1)	211(4)	208(9)
PAPIER ET PRODUITS CONNEXES:	1123	942	1023	1041	1041	910	1036	910	1000
MEUBLES ET ARTICLES D'AMEUBLEMENT:	124(1)	148(1)	160(1)	132	170(1)	145(1)	130(1)	146	151
IMPRIMERIE ET EDITION:	33(1)	33(1)	33(1)	35(1)	35(1)	36(1)	36(2)	40(6)	62(3)
PRODUITS METALLIQUES:	39	21	28(1)	37(2)	43(2)	49(2)	32(2)	29(6)	28
MACHINERIE:	12	9	12	10	0	4	6	7	6
MATERIEL DE TRANSPORT:	8	9	16	18	30	55	71	68(7)	72(5)
PRODUITS ELECTRIQUES:	96	106	121(3)	121(3)	146	151	154	179(3)	186(4)
PRODUITS NON METALLIQUES:	27	16	11	13	13	6	6	6	6
PRODUITS CHIMIQUES:	10	5	3	3	4	4	4	4	4
AUTRES INDUSTRIES MANUFACTURIERES:	4	4	4	6	12(2)	14(3)	14(3)	15(2)	13(2)
TOTAL:	**2259(15)**	**2222(9)**	**2318(10)**	**2440(8)**	**2667(10)**	**2627(15)**	**2801(18)**	**2685(54)**	**2635(45**

R A P P O R T D E S
V E R I F I C A T E U R S

LA COMMISSION INDUSTRIELLE
DU NORD-OUEST INC.

RAPPORT DES VERIFICATEURS
ET ETATS FINANCIERS

31 MARS 1989

LeBlanc Nadeau Bujold
Maheu Noiseux

LeBlanc Nadeau Bujold
Maheu Noiseux
Comptables agréés

20, rue Carmel
EDMUNDSTON, N.-B.
E3V 3Y1
(506) 739-9504

RAPPORT DES VERIFICATEURS

AUX MEMBRES DE LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

Nous avons vérifié les états financiers suivants de la Commission Industrielle du Nord-Ouest Inc. et nous avons obtenu tous les renseignements et explications que nous avons demandés:

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1989

Surplus cumulé au 31 mars 1989

Bilan au 31 mars 1989

FONDS DE CAPITAL

Revenus et dépenses de l'exercice terminé le 31 mars 1989

L'Avoir au 31 mars 1989

Bilan au 31 mars 1989

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Commission au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus et les usages particuliers de la comptabilité par fonds, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

LeBlanc Nadeau Bujold
Maheu Noiseux

Comptables Agréés

Edmundston, 18 mai 1989

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

ETATS FINANCIERS

LE 31 MARS 1989

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE

Revenus et dépenses 1

Surplus cumulé 2

Bilan 3

FONDS DE CAPITAL

Revenus et dépenses 4

L'Avoir 5

Bilan 6

NOTES COMPLEMENTAIRES 7

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES 8

LeBlanc Nadeau Bujold
Maheu Noiseux

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE
REVENUS ET DEPENSES

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

	Réel	Budget
REVENUS		
Contributions:		
Ministère du Commerce et Technologie	133 256 $	133 256 $
Municipalités	26 696	26 696
Intérêts	671	1 500
Colloque "Gestion des relations de travail"	700	2 379
A.P.E.C.A.	50 000	-
Autres	715	-
	212 038	163 831
DEPENSES		
Activités diverses (relevé 8)	6 173	-
Frais généraux et d'Administration (relevé 8)	205 413	163 831
	211 586	163 831
EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES	452 $	- $

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE
SURPLUS CUMULE

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

	1989	1988
SOLDE AU DEBUT	6 047 $	6 375 $
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus)	452	(328)
SOLDE A LA FIN	6 499 $	6 047 $

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE
BILAN

31 MARS 1989

	1989	1988
ACTIF		
Encaisse	2 862 $	- $
Comptes à recevoir	1 250	2 983
Dépôt à terme	-	15 000
Frais payés d'avance	3 037	-
	7 149 $	17 983 $
PASSIF		
Découvert bancaire	- $	6 785 $
Comptes à payer et frais courus	506	1 493 $
Déductions à la source à payer	144	-
Cotisations perçues d'avance	-	3 658
	650	11 936
SURPLUS CUMULE (relevé 2)	6 499	6 047
	7 149 $	17 983 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Administrateurs

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

FONDS DE CAPITAL
REVENUS ET DEPENSES

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

	1989	1988
REVENUS		
Vente de terrains	23 260 $	26 022 $
Intérêts	660	954
	23 920	26 976
DEPENSES		
Achat d'une automobile	-	3 881
Achat d'ameublement et d'équipement	7 704	13 577
Entretien et réparations	882	582
Frais d'arpentage	2 938	2 492
Frais bancaires	38	40
Frais légaux	1 216	1 249
Honoraires professionnels	-	302
Impôts fonciers	4 877	5 153
Quote-part sur vente de terrains payée aux municipalités	2 730	10 384
Drainage Parc Industriel de Clair	2 500	-
	22 885	37 660
EXCEDENT DES REVENUS (DEPENSES) SUR LES DEPENSES (REVENUS)	1 035 $	(10 684)$

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

FONDS DE CAPITAL
L'AVOIR

31 MARS 1989

	1989	1988
SURPLUS CUMULE		
Solde au début	16 368 $	27 052 $
Excédent des revenus (dépenses) sur les dépenses (revenus)	1 035	(10 684)
Solde à la fin	17 403	16 368
INVESTISSEMENT DANS LES ACTIFS IMMOBILISES		
Solde au début	369 284	350 344
Achat d'ameublement et d'équipement	7 704	13 577
Achat d'une automobile	3 500	21 410
Disposition d'une automobile	-	(16 047)
	11 204	18 940
Solde à la fin	380 488	369 284
AVOIR TOTAL A LA FIN	397 891 $	385 652 $

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

FONDS DE CAPITAL
BILAN

31 MARS 1989

	1989	1988
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	5 840 $	5 624 $
Dépôts à terme	10 000	8 000
Comptes à recevoir	4 124	8 248
	19 964	24 872
IMMOBILISATIONS		
Enseignes		
Parc Régional Industriel du Madawaska	8 883	8 883
Site Industriel de Clair	2 500	2 500
Site Industriel de la République	1 634	1 634
Terrains		
Parc Régional Industriel du Madawaska	247 235	247 235
Site Industriel de Clair	39 803	39 803
Site Industriel de la République	6 633	6 633
Ameublement et équipement	48 891	41 187
Roulant	24 910	21 410
	380 489	369 285
	400 453 $	394 157 $
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Comptes à payer	2 062 $	8 005 $
Dépôt sur terrain	500	500
	2 562	8 505
L'avoir (relevé 5)	397 891	385 652
	400 453 $	394 157 $

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J. Martin Fils.

Administrateurs

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

NOTES COMPLEMENTAIRES

31 MARS 1989

1. PRINCIPALES PRATIQUES COMPTABLES

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers sont dressés en conformité avec les usages particuliers de la comptabilité par fonds. Selon cette méthode, toutes les ressources sont présentées dans des fonds ayant des activités et des objectifs précis afin d'observer les limites et restrictions rattachées à l'utilisation des ressources disponibles.

REVENUS ET DEPENSES

Les revenus et dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice en tenant compte des particularités suivantes:

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de l'exercice dans le fonds d'administration budgétaire ou le fonds de capital. Ils sont capitalisés dans le fonds de capital sans inscription d'amortissement.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

LA COMMISSION INDUSTRIELLE DU NORD-OUEST INC.

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 1989

	Réel	Budget
ACTIVITES DIVERSES		
Visite industrielle	5 062 $	- $
Semaine de la P.M.E.	1 111	-
	6 173 $	- $
FRAIS GENERAUX ET D'ADMINISTRATION		
Salaires	98 908 $	86 284 $
Bénéfices marginaux		
Assurance-chômage	2 785	2 181
Régime de pension du Canada	1 779	1 454
Assurance maladie	1 992	2 275
Assurance-vie	2 787	2 785
Régime enregistré d'épargne retraite	2 672	2 380
Location et dépenses	9 625	9 550
Téléphone, télegramme et timbres	11 224	9 000
Papeterie et dépenses de bureau	5 670	4 000
Dépenses d'automobile	18 141	13 272
Publicité	991	1 050
Recrutement	5 437	-
Souscription et affiliation	1 375	800
Honoraires professionnels	1 600	1 600
Education	1 332	1 500
Divers	880	600
Photocopieur	1 509	1 950
Imprimante	2 070	1 450
Entretien et réparation de l'équipement de bureau	813	600
Etudes et recherches	556	-
Voyages d'affaires	5 787	5 250
Affaires régionales	8 611	7 350
Conventions et congrès	10 191	3 500
Réunions et colloques	8 678	5 000
	205 413 $	163 831 $